



Programme de compétences avancées – Soins palliatifs

La résidence en médecine palliative est un programme de formation coordonné d'un an qui permet au stagiaire d'acquérir une vaste expérience clinique dans divers milieux institutionnels et communautaires.

Notre programme est accrédité par le Collège des médecins de famille et requiert que les candidats aient complété leur résidence en médecine familiale.

Le programme comprend des stages dans les services de soins palliatifs des hôpitaux universitaires de l'Université McGill.

Dans ces milieux, le stagiaire acquiert des compétences cliniques dans la gestion de la douleur et des symptômes, ainsi que des besoins psychologiques, émotionnels et spirituels des patients en phase terminale et de leurs familles. Le stagiaire voit des patients qui ont accès à l'éventail complet des soins contre le cancer, du diagnostic, aux traitements à visée curative et aux soins terminaux. Des patients non cancéreux qui présentent des symptômes difficiles à contrôler sont également traités. Les résidents qui n'auront pas eu une exposition préalable à l'oncologie médicale ou à la radio-oncologie devront effectuer un mois obligatoire dans chacun de ces deux domaines. Il y a un stage sélectif qui doit avoir lieu dans un service palliatif au choix du résident et deux cours à l'option. Ces trois stages sont conçus pour compléter les expériences cliniques antérieures et répondre aux besoins de carrière anticipés du résident.

Le résident sera capable de :

- Développer une expertise dans le traitement de la douleur, de la gestion des symptômes, des besoins psychologiques, émotionnels et spirituels des personnes atteintes d'une maladie avancée potentiellement mortelle afin de pouvoir fournir des services primaires et de consultation en soins palliatifs.
- Acquérir de l'expérience dans les unités d'hospitalisations, les services de consultation, les services à domicile et les rotations électives.
- Poursuivre des objectifs académiques et de recherche de base avec un réseau de résidents et de professionnels de partout au Canada.

Les objectifs généraux du programme sont les suivants :

1. Former des résidents ayant des compétences supplémentaires dans le domaine de la médecine palliative qui fourniront des services primaires et de consultation en soins palliatifs.
2. Offrir une formation clinique et académique de base aux médecins qui poursuivront des carrières universitaires en médecine palliative.

Les résidents sont également mandatés de faire des cliniques de suivi en médecine familiale dans le cadre de leur année avec nous. Il est possible de faire un stage en médecine familiale en complément ou à la place de ces cliniques de suivi.

Dans le cadre de l'année de résidence en compétences avancées en soins palliatifs, les résidents doivent apprendre à rechercher la littérature scientifique, à la lire de manière critique, à comprendre l'éthique de la recherche au Canada, et à mener et communiquer un projet scientifique. Le volet « projet scientifique » du programme doit être jugé satisfaisant pour que l'année de résidence soit menée à bien.

Pour en savoir plus sur notre programme, veuillez consulter le site :

<https://www.mcgill.ca/familymed/fr/formation/programme-residence/competences-avancees/spall>

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

[Dr. Golda Tradounsky](#), Directrice de programme en soins palliatifs

[Karen French](#), Coordinatrice des affaires étudiantes

Les candidats peuvent postuler via CaRMS: <https://www.carms.ca/fr/jumelage/medecine-familiale-competences-avancees/>

Veuillez vous référer au site web de CaRMS pour les détails concernant la période de candidature.